



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement - École Alice-Parizeau
16 février 2023 - 18h15

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Alice-Parizeau tenue le 16 février 2023 à 18h15 à Montréal.

PRÉSENTS (parents):

Mme Drissia Moubarik, Mme Geneviève Poirier, Mme Franca Gallé et Mme Grace Musulay
(18h35)

Absents : M. Chaker Rhayem, Mme Geneviève Caron

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES:

Mme Dominique Hébert, Directrice

Mme Annick Bouchard, psychoéducatrice

Mme Rachel Nader, service de garde

Mme Géraldine Leblanc, service de garde

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Geneviève Poirier que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

2. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 1^{er} décembre 2022
 - 4.1. Suivi au procès-verbal
5. Parole au public
6. Points d'approbation et d'information
 - 6.1 Budget

- 6.2 Projet éducatif
- 6.3 Grille matière
- 6.4 PEVR 2023-2027

- 7. Points d'information/rapports
 - 7.1 Cours de puberté
 - 7.2 Souliers
 - 7.3 SDG école Sainte Odile (semaine de relâche)
 - 7.4 Aider mon enfant.com
 - 7.5 Gardiens avertis
 - 7.6 Service option (effets scolaires)
 - 7.7 Photo scolaire
 - 7.8 Direction
 - 7.9 Personnel
 - 7.10 Représentant du comité de parents
 - 7.11 Service de Garde
 - 7.12 Parents

- 8. Varia - Points divers
- 9. Levée de la réunion

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^e décembre 2022

IL EST PROPOSÉ par Mme Annick que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^e décembre soit adopté avec dispense de lecture.

Adopté à l'unanimité

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public présent

6. POINTS D'APPROBATION ET D'INFORMATION

6.1 BUDGET

Le budget est présenté aux membres.
(Mme Grace se joint à nous à la fin de la présentation)

6.2 PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif est présenté aux membres. L'emphase sera d'améliorer la réussite des élèves en lecture.

6.3 GRILLE MATIERE

Il n'y aura pas de changements à la grille matière pour l'année prochaine.
Approuvée par tous.

6.4 PEVR 2023-2027

Le document a été complété en présence des membres.

7. POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS

7.1 Cours de puberté

Les élèves de 5^e auront 1 cours donné par l'infirmière du CLSC au mois d'avril ou mai.

7.2 Souliers

2 bacs ont été achetés pour mettre les souliers après les cours d'éducation physique.

7.3 SDG école Sainte-Odile (semaine de relâche)

Alice-Parizeau n'offrira pas de SdG pour la semaine de relâche puisque le minimum de 42 enfants inscrits par jour ne sera pas atteint. Au besoin, il faudra se retourner vers le Centre de Loisir Sainte-Odile.

7.4 Aider son enfant.com

Le code d'accès pour visualiser les capsules est envoyé quand un parent en fait la demande par courriel. Un parent suggère de faire une soirée de partage communautaire.

7.5 Gardiens avertis

L'inscription et le paiement se font directement en ligne donc il est trop tard pour offrir un crédit de 20\$ à chaque enfant qui désire suivre le cours.

7.6 Service optionnel effets scolaires

Ce service de commande de fournitures scolaires sera optionnel et offert par la compagnie Librairie Vaudreuil.

7.7 Photo scolaire

Mme Drissia va tenter de comparer les prix et la qualité d'autres compagnies. Pour l'année prochaine, l'école aimerait faire affaire avec la même compagnie

7.8 DIRECTION

Mme Drissia aimerait que les membres du CE soient plus informés par la Direction lors d'événements qui se passent à l'école et ceux à venir. Mme Dominique va faire de son mieux, mais affirme qu'elle communique régulièrement les activités planifiées et que certaines choses ne peuvent pas toujours être planifiées et communiquées d'avance.

7.9 PERSONNEL

Mme Annick nous parle de la journée Porte ton PYJ (enfants malades). Plus d'infos à suivre pour les parents. Le spectacle de talent aura lieu le 24 février (à déterminer). Des ateliers sur l'agression indirecte seront offerts aux 5^e et 6^e. La chorale va se terminer avant la relâche. Le basketball va reprendre au retour de Mme Marie-France. Le programme de médiateurs va débiter.

7.10 REPRESENTANT DU COMITE DE PARENTS

Absent

7.11 SERVICE DE GARDE

Mme Rachel nous fait part de ses inquiétudes par rapport aux parents qui stationnent dans le stationnement de l'école, surtout le soir. C'est dangereux pour les enfants. Il faudrait prévenir les parents de stationner sur la rue afin d'éviter des accidents. Elle signale aussi que certains élèves arrivent très tôt le matin et restent à la clôture sans surveillance. Mme Dominique enverra une note à cet effet dans le calendrier mensuel.

7.12 PARENTS

Mme Drissia remercie M. Benoît pour son implication, ses efforts et les projets offerts à l'école.

8 VARIA

Mme Drissia aimerait savoir s'il y a un suivi auprès des suppléants puisqu'il semble que certains soient mal préparés ou enseignent une matière mal adaptée à la classe désignée. Mme Dominique nous informe que les suppléants choisissent la tâche sur le système du CSSDM et on ne sait pas toujours qui va se présenter.

Mme Drissia rapporte que le système implanté par la remplaçante de Mme Céline lors de son congé concernant l'inscription aux journées pédagogiques a plu à beaucoup de personnes. Elle fait part aussi de quelques plaintes à l'égard du manque de courtoisie reçu lors d'appels téléphoniques avec Mme Céline.

9 LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h47.

Présidente

Drissia Moubarik

Directrice

Dominique Hébert